

DECISION N° 2026/59

NOMENCLATURE ACTES :

1.4 Autres Contrats

Le Maire de la Commune de Vauréal,

VU le code général des collectivités territoriales, notamment son article L.2122-22 relatif aux délégations du Conseil municipal au Maire,

VU la délibération n° 2/03/2026 du Conseil municipal en date du 21 mars 2026 relative aux compétences déléguées par le Conseil municipal à Monsieur le Maire,

VU l'article L.2122-18 du code général des collectivités territoriales autorisant le Maire à déléguer par arrêté une partie de ses fonctions à un adjoint, dans un souci de bonne administration locale,

VU l'arrêté n° 236/2026/AG donnant délégation à Monsieur Jean-Jacques FREJAVILLE pour signer les décisions et contrats ayant trait au secteur de l'Espace Public,

VU l'article 28 du code des marchés publics relatif à la procédure adaptée,

CONSIDERANT la nécessité de réaliser une rénovation du court de tennis n° 2 en béton poreux conformément à l'existant,

CONSIDERANT la consultation réalisée auprès de trois entreprises pour réaliser les travaux de rénovation du court de tennis en béton poreux,

DECIDE,

ARTICLE 1 - De signer un contrat pour la rénovation du court de tennis extérieur n° 2 en béton poreux avec la société MAESTRO SAS, sise 21 rue du Bois Catinat, 95210 SAINT-GRATIEN et représentée par Monsieur Philippe DELAFOSSE en sa qualité de directeur.

ARTICLE 2 – La prestation a pour objet la rénovation du court de tennis n° 2 en béton poreux conformément aux courts de tennis existants.

ARTICLE 3 : Le montant de la prestation est de 36.666,67 € HT soit 44.000,00 euros TTC (quarante-quatre milles euros).

ARTICLE 4 : La dépense de 44.000,00 € TTC est prévue au budget prévisionnel 2026 de la direction de l'Aménagement et du Cadre de vie, chapitre 021.

ARTICLE 5 : La présente décision pourra être contestée dans un délai de deux mois, à compter de sa réception par le représentant de l'Etat ainsi que de sa notification à la personne intéressée ou de sa mise en ligne pour tout tiers ayant un intérêt à agir :

- par un recours gracieux, à adresser à Monsieur le Maire de Vauréal ;
- par un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Cergy-Pontoise ;
- par la saisine du Préfet du Val d'Oise, en application de l'article L.2131-8 du code général des collectivités territoriales.

Fait à Vauréal, le 23 septembre 2026

**Pour Monsieur le Maire de Vauréal,
Par délégation,**

**L'Adjoint au Maire
chargé de l'Espace Public,**

Jean-Jacques FREJAVILLE



Date exécutoire :

.....

Date de notification :

.....

Date de publication en ligne :

.....25 SEP. 2026.....

MAESTRO

ENTRETIEN TENNIS

MAESTRO SAS
21 Rue du Bois Catinat
95 210 SAINT GRATIEN
www.maestro-entretien-tennis.fr

Mairie de VAUREAL
A l'attention de Mr METAYER
1 Place du Cœur Battant
BP 10039 VAUREAL
95 038 CERGY PONTOISE

Saint Gratien, le 7 Septembre 2026

Objet : Notre devis N° 2026 - 279 B

Votre contact pour ce dossier : Philippe DELAFOSSE (Mob. 06 09 16 99 87)

Offre rénovation totale d'une nouvelle dalle en béton poreux sur le terrain N°2.

Monsieur,

Pour donner suite à votre demande et notre visite sur site, nous avons le plaisir de vous remettre la mise à jour de notre offre pour la rénovation totale du terrain de tennis N°2.

DESIGNATION DES TRAVAUX

MISE EN PLACE D'UNE NOUVELLE DALLE EN BETON POREUX

	Qt	PU Euros	Total HT Euros
<u>FRAIS DE MISE EN CHANTIER</u> Installation de chantier, déplacement du personnel et du matériel, repliement en fin de chantier y compris le nettoyage du chantier. Tous les déchets seront mis en benne par nos soins SOIT.....	Forfait	1 450,00	1 450,00
<u>TRAVAUX PREPARATOIRES</u> Nettoyage des abords du court à l'intérieur du Grillage. Dépose d'un panneau de grillage pour accès des matériaux, repose après travaux. Remise à niveau de la porte. Percement de trous dans l'ancienne chape à raison de 5 trous Dia 15/17mm au m2 à l'aide d'un marteau piqueur afin que l'eau ne stagne pas entre les deux dalles. SOIT.....	Forfait	1 800,00	1 800,00
<u>SOUS COUCHE ISOLANTE</u> Fourniture et mise en œuvre d'une sous couche isolante composée de matériaux drainants, gravillons lavés non gélifs de granulométrie 5/15 ou 10/14 sur une épaisseur de 5 cm. SOIT.....	648 m2	9,50	6 156,00

COULAGE DE LA DALLE BETON POREUX Matériaux normes NF P90-110 DE décembre 2008 Coulée in-situ en une seule épaisseur homogène de 9cm. Elle est composée de gravillons non gélifs de granulométrie constante 2/4 ou 4/6 mélangés avec du ciment dosé entre 300 et 350kg/m³. Joints de dilatation en caoutchouc imputrescible entre sections. Ces sections sont solidarises dans leur mitoyenneté par des armatures en fer TOR galvanisé de 8 mm disposées tous les 0,50m dans le sens de la longueur. La dalle constitue ainsi un véritable radier général. Roulage et serrage par rouleau lisse, lissage manuel de finition, Y compris le talonnage périphérique de blocage de matériaux drainants. SOIT.....	648 m2	38,00	24 624,00
RESINE DE FIXATION Mise en œuvre d'une résine de fixation incolore à raison de 250g/m² de solution sur l'ensemble du support permettant une parfaite adhérence de la peinture SOIT.....	648 m2	1,68	1 090,00
MISE EN PEINTURE DU SUPPORT Application d'une peinture élastomère antidérapant assurant à la balle une parfaite vitesse de rebond d'une part et aux pieds du joueur une sensation agréable pour les appuis ou déplacements, d'autre part. Application en deux couches croisées d'environ 550 à 600 gr /m2 de peinture, une troisième couche en fond de court. Coloration rouge et vert ou deux tons de vert ou deux tons de rouge (A définir ultérieurement) SOIT.....	648 m2	3,86	2 500,00
TRACE DES LIGNES DE JEUX FFT Tracé des lignes de jeux à la peinture blanche aux normes de la FFT. Lignes de simple et de double y compris carrés blancs pour matérialiser l'emplacement des piquets de simple. SOIT.....	U1	450,00	450,00
ACCESSOIRES DE JEUX POUR LE TENNIS Paire de poteaux support de filet amovibles, laqués blanc plastifié à chaud y compris scellement avec mécanisme de tension réglementaire. Filet de tennis en polyéthylène de première qualité avec régulateur central et fixateur réglementaire. Ces poteaux seront fixés dans des massifs en béton. SOIT.....	U1	1 200,00	1 200,00
MONTANT TOTAL HT €UROS :			39 270,00
MONTANT TVA 20% :			7 854,00
MONTANT TOTAL TTC :			47 124,00
REMISE COMMERCIALE EXCEPTIONNELLE TTC si démarrage travaux possible en septembre ou octobre 2026			-3 124,00
MONTANT TOTAL TTC après remise:			44 000,00

Soit MONTANT TOTAL HT : 36 666,67 €

Validité du devis :

3 mois

A la charge du client :

Fourniture d'un point d'eau, électricité et prévoir un accès à nos camions de livraison (35 Tonnes) – le stockage et la zone de fabrication du béton devront pouvoir sur le parking devant le Club House. Les branches basses de l'arbre au-dessus du portail d'entrée et les buissons de bord d'allée au coin du terrain N°1 devront être élagués par vos soins avant notre arrivée.

Les traces de pneus de BOBCAT possibles en bord de l'allée dallée seront atténuées par nos soins à la fin du chantier mais il est grandement possible qu'elles restent visibles surtout si le temps devient humide. Les éventuelles finitions seront à réaliser par vos soins.

Assurance et certification :

Travaux couverts par notre garantie décennale (Groupama).

Travaux de la dalle béton réalisés conjointement avec notre partenaire CRE Tennis, constructeur de court de tennis et certifié Qualisport.

Règlement :

40 % à la commande, 30% début des travaux, 30% fin du chantier.

Condition particulière :

En cas d'intervention inutile ayant pour origine une cause de votre ressort (coupure d'eau, accès impossible sur le site,), nous sommes au regret de devoir facturer un forfait de 1 000 € pour compenser partiellement la journée perdue.

En cas d'accord, sur le présent devis, il vous suffit de nous en retourner une copie par mail avec la mention « Bon pour Accord » suivie de votre signature.

Nous demeurons à votre entière disposition pour l'exécution de ces travaux et vous prions d'agréer, Monsieur, nos meilleures salutations.

Pour le client :

Bon pour accord, le :

Nom et signature :

Bon pour accord
23/09/2026

Le Directeur

07/09/2026



Pour le Maire et par délégation
L'adjoint en charge de l'Espace public

Jean-Jacques FREJAVILLE

MAESTRO SAS

21 rue du Bois Catinat

95210 SAINT GRATIEN

Tel : 01 34 69 34 03

E-mail : maestro.tennis@orange.fr

